



Rapport de la commission de gestion

La commission de gestion s'est réunie le 20 Novembre 2019 et composée de :

- Messieurs Patrick Aerny, Bruno Rodrigues, Damien Gfeller et Cyril Cachin

Elle a été mandatée pour étudier le **préavis municipal n° 08/2019** concernant la demande d'un crédit d'étude de CHF 19'800.- (HT) pour l'assainissement et l'agrandissement de la STEP.

La Municipalité a délégué Monsieur Jean-Philippe Petitpierre et Monsieur André Cachin pour informer plus amplement les membres de la Commission.

La commission rapporte les points suivants :

Notre STEP atteint aujourd'hui le maximum de sa capacité d'exploitation et la perspective à court terme de l'augmentation de la population villageoise impose une révision de cette installation. Afin de pallier à cette situation, la Municipalité a proposé deux options qui ne sont pour le moment pas évaluées, qu'il s'agisse des coûts des travaux, de leur faisabilité et de leur réalisation.

Ces travaux vont engendrer des montants conséquents pour la Commune. Il paraît donc nécessaire de passer par une telle étude afin d'avoir une vision claire sur le sujet.

La commission de gestion a soulevé la question du financement de ce crédit d'études. Les options envisagées par la Municipalité étaient soit d'augmenter la facture d'eau des contribuables, soit de faire un emprunt bancaire sur cinq ans, ou alors de prélever le montant sur un compte de réserves.

En conclusion et au vu des éléments présentés, la commission de gestion recommande à l'unanimité de ses membres d'accepter le crédit d'étude et de le financer au moyen du crédit bancaire. Toutefois, elle propose de s'en acquitter sur deux ans au lieu de cinq ans.

Orges, le 25 novembre 2019

Le rapporteur : Cyril Cachin

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny

Damien Gfeller

Bruno Rodrigues

Cyril Cachin